



# Procès-Verbal

## Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du lundi 31 Juillet 2023

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisssem HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL,

### COUPE DE FRANCE 2023-2024

---

#### MASCULINE

---

##### MODIFICATION TIRAGE :

La rencontre n°45 du 1<sup>er</sup> Tour devient :

45 : 525423 - FC PASLIERES NOALHAT – 548979 CHATEAUGAY FAS.

Suite à l'inactivité totale du club FC de SAYAT D'ARGNAT (528789).

##### INFORMATIONS:

Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 20 équipes.

- 1<sup>er</sup> tour le dimanche 27 août 2023 à 15 heures.
- 2<sup>ème</sup> tour le dimanche 03 septembre 2023 (entrée des clubs R2 et R3).

##### CHANGEMENT DATE, HORAIRE ET TERRAIN :

Les clubs souhaitant modifier leur date de match, horaire ou terrain doivent transmettre leur demande au service compétitions avant le 18 août 2023 à 17 heures.

##### Rappel important règlement :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

##### Rappel terrain :

Art.10 : pour les deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain classé T7 ou T7 Syn avec éclairage E7 minimum.

### FEMININE, COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, COUPE NATIONALE FUTSAL

---

Les engagements sont ouverts sur footclubs.

Les Coupes sont ouvertes à tous les clubs libres, régulièrement affiliés à la FFF, sous réserve de leur acceptation par leur Ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

## **Clôture des engagements et montant de l'inscription :**

---

- Coupe de France Féminine : 20 août 2023 – 26 euros.
- Coupe Gambardella Crédit Agricole : 20 août 2023 – 26 euros.
- Coupe Nationale Futsal : 20 août 2023 – 10 euros.

## **COURRIERS RECUS**

---

- District de LYON et du RHONE : dossier C.S. Lyon 8. Noté.
- CS CHAMONIX, AS JOB, FC LA VALDAINE, AS RONGERES, FC ST MICHEL, ES MISTRAL, RC ST CLEMENT DE REGNAT.

Le secrétaire général,  
Pierre LONGERE

Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre HERMEL